

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2019-2020)
Le 10 DÉCEMBRE 2019

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Monsieur André Dugas, président, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2019 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ANDRÉ DUGAS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigne (2)
Suzanne Gaudette (5)
Marie-Louise Kerneis, **par téléphone**
Michelle Morin (3)
Margot Pagé (9)
Valérie Roy, représentante du comité de parents
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
Cédric Fontaine (6)
Tommy Gaulin, représentant EHDAA
Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire
Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{mes} Kathlyn Morel, directrice générale
Pascale Gingras, directrice générale adjointe
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe
M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières
Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C.4861-12-19

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que déposé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019

06.02 Rapport annuel de la CSDGS 2018-2019

06.03 Rapport annuel du Protecteur de l'élève

06.04 Comité consultatif des services aux EHDA – Nomination d'organismes

06.05 Cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (RARC)

06.06 Appui de la CSDGS au projet du complexe aquatique intérieur de la Régie Sports et Loisirs Beau-Château

06.07 Nomination d'un protecteur de l'élève par intérim

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Acte de servitude (droit de passage) avec la Fabrique Saint-Padre-Pio (résolution C.C.-4692-02-19)

10.02 École Jacques-Leber – Droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication (Hydro-Québec)

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Activités et événements (décembre/janvier/février)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 10 décembre 2019

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

C.C.4862-12-19

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 RAPPORT ANNUEL DE LA CSDGS 2018-2019

Monsieur André Dugas, président, présente le rapport annuel 2018-2019 de la CSDGS.

06.03 RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le rapport annuel 2018-2019 du Protecteur de l'élève.

C.C.4863-12-19

06.04 COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA – NOMINATION D'ORGANISMES

Madame Marie-Josée Bibeau, directrice des Service éducatifs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 185, alinéa 3, de la *Loi sur l'instruction publique* qui confie au conseil des commissaires la responsabilité de désigner au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage les représentants des organismes dispensant des services à ces élèves, après consultation de ces organismes;

CONSIDÉRANT que le 1^{er} septembre 1998, le conseil des commissaires a déterminé le nombre de représentants de chaque groupe faisant partie du comité d'élèves handicapés ou en difficulté

CC du 10 décembre 2019

d'adaptation ou d'apprentissage. Il avait alors été arrêté que deux organismes répondant au critère susmentionné seraient retenus pour siéger sur le comité (résolution # C.C.-084-09-98). De plus, le conseil des commissaires avait déterminé une liste des organismes qui seraient invités à poser leur candidature (résolution # C.C.-085-09-98);

CONSIDÉRANT que Mme Martine Ouvrard, représentante de l'organisme Association québécoise de la dysphasie – Région Montérégie, a posé sa candidature au CCSEHDAA;

CONSIDÉRANT que cette candidature a été retenue par les membres du CCSEHDAA;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Tommy Gaulin, commissaire,

que la candidature de l'organisme « Association québécoise de la dysphasie – Région Montérégie » soit retenue pour siéger sur le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.4864-12-19

06.05 CADRE ORGANISATIONNEL DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE (RARC)

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la directive adoptée le 14 juin 2016 par le Conseil du trésor concernant la gestion de risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de cette directive, tous les organismes publics ont l'obligation de se doter d'un cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries souhaite se doter d'un processus structuré qui permettra d'identifier, d'évaluer et de mettre en place, s'il y a lieu, des mesures d'atténuation des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'adopter le cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle proposé et déposé sous la cote 06.06a.

CC du 10 décembre 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.4865-12-19

06.06 APPUI DE LA CSDGS AU PROJET DU COMPLEXE AQUATIQUE INTÉRIEUR DE LA RÉGIE SPORTS ET LOISIRS BEAU-CHÂTEAU

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Régie Sports et Loisirs Beau-Château planifie la construction d'un complexe aquatique intérieur à Châteauguay;

CONSIDÉRANT que la vocation de cette installation s'adresse à toute la communauté afin de favoriser les activités communautaires, sportives, de santé et de bien-être;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries encourage la pratique d'activités physiques et le développement de saines habitudes de vie des élèves;

CONSIDÉRANT que la Régie Sports et Loisirs Beau-Château sollicite l'appui de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour son projet de réalisation de Complexe aquatique en vue d'un avantage commun.

CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Régie Sports et Loisirs Beau-château adopté le 13 mars 2018

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Louis Kerneis, commissaire,

d'appuyer la Régie Sports et Loisirs Beau-Château dans sa planification pour la construction d'un Complexe aquatique intérieur à Châteauguay.

Madame Michelle Morin, commissaire, demande le vote.

ONT VOTÉ POUR : 15 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 0 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.4866-12-19

06.07 NOMINATION D'UN PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE PAR INTÉRIM

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la démission de madame Amélie Lavigne à titre de Protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le processus d'appel de candidatures sera amorcé;

CONSIDÉRANT que le prochain Protecteur de l'élève devrait être nommé par le conseil des commissaires le 10 mars 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Monsieur Yves Marcotte**, à titre de Protecteur de l'élève par intérim de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-4867-12-19

10.01 ACTE DE SERVITUDE (DROIT DE PASSAGE) AVEC LA FABRIQUE SAINT-PADRE-PIO (RÉSOLUTION C.C.-4692-02-19)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la description de l'assiette de servitude, réalisée par Louise Rivard, arpenteuse-géomètre;

CONSIDÉRANT le projet d'acte notarié créant la servitude;

CONSIDÉRANT la résolution de la Fabrique et celle du Diocèse;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le projet d'acte de servitude préparé par Me Taillebois;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer l'acte notarié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4868-12-19

10.02 ÉCOLE JACQUES-LEBER – DROITS REELS DE SERVITUDE POUR DES LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION (HYDRO-QUÉBEC)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la servitude est requise pour assurer la sécurité du réseau hydroélectrique;

CONSIDÉRANT l'assiette de servitude telle qu'illustrée sur le croquis;

CONSIDÉRANT les termes du document « Établissement des droits réels de servitude pour les lignes électriques et de télécommunications »;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'accorder à Hydro-Québec une servitude d'une largeur d'environ trois (3) mètres, aux fins de l'installation et de l'entretien d'une ancre sur une partie du lot 2 869 433 du cadastre du Québec;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer tout document en lien avec l'établissement des droits de servitude, dont l'acte notarié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE monsieur André Dugas

- Le 14 novembre dernier a eu lieu une soirée de réseautage organisée par le Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi de La Prairie afin de souligner la journée nationale de la culture entrepreneuriale. Bravo aux organisateurs. De plus, monsieur André Dugas souligne la grande variété d'entreprises qui étaient présentes afin de mettre en valeur leurs produits ainsi que leurs services qui étaient offerts en visitant les différents kiosques.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- Les procès-verbaux des trois dernières rencontres ont été déposés.
- Madame Valérie Roy, représentante du comité de parents, informe les membres que la rencontre du 18 décembre 2019 est reportée au 22 janvier 2020.
- Monsieur Tommy Gaulin, commissaire, demande à monsieur Ian Gosselin, directeur des technologies de l'information, des informations relativement aux problèmes Internet qui ont eu lieu.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- Bons résultats au Programme international du suivi des acquis des élèves (PISA), Madame Kerneïs est fière de notre réseau de l'éducation.
- Celle-ci souhaite de Joyeuses fêtes à tous!

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, souligne les sujets suivants :

- Elle confirme avoir reçu des réponses positives du MEES pour les agrandissements des écoles Jacques-Leber et Pierre-Bédard.
- Une rencontre aura lieu avec la ministre déléguée à l'Éducation, Madame Isabelle Charest, relativement à la demande d'augmentation des allocations pour les fédérations.

Madame Pascale Gingras, directrice générale adjointe, fait état de la situation sur le chantier relatif à l'immigration ainsi que le comité qui y travaille.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS (DÉCEMBRE/JANVIER/FÉVRIER)

C.C.-4869-12-19

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 55 ,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire, que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2019-2020\Procès-verbaux\5. 10 décembre 2019.docx

CC du 10 décembre 2019